Les Nouvelles BRÈVES

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE

Samedi 12 avril, de nombreuses personnes sont venues écouter les conseils des maîtres composteurs lors de l'atelier compostage.
Un bac à compost a été remis à chaque participant.

Tous les samedis, de 9h à 12h en face des ateliers municipaux, une benne à déchets verts est mise à disposition des habitants.

Samedi 19 avril, Festy Bachy a organisé une enquête policière afin de retrouver qui a enlevé le lapin de Pâques. 80 jeunes enquêteurs ont trouvé le coupable.

Samedi 19 avril, 3 adolescents dont 2 bachynois ont reçu leur diplôme de Cadets de L'Union Nationale des Combattants faisant suite à leur formation. Nous les félicitons pour leur engagement.

Vendredi 25 avril, les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault ont proposé un spectacle : "Une petite histoire de l'humanité à travers celle de la patate". Petits et grands spectateurs ont adoré.

Dimanche 27 avril avait lieu la commémoration en souvenir des déportés à Bourghelles sous un beau soleil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL

Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 – Approbation du Compte Financier Unique 2024

Alors que le CFU, document de synthèse budgétaire qui fusionne le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public, deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2026, la commune a décidé d'anticiper son application dès le 1er janvier 2025, pour l'ensemble de ses budgets. Ainsi, le conseil municipal est amené à délibérer pour la première fois sur ce nouveau document unique pour l'exercice 2024.

INVESTISSEMENT 2024		
Dépenses :	Prévu :	2 043 055,10
	Réalisé :	1 633 408,21
	Reste à réaliser :	125 270,14
Recettes :	Prévu :	2 043 055,10
	Réalisé :	1 225 255,40
	Reste à réaliser :	0,00
FONCTIONNEMENT 2024		
Dépenses :	Prévu :	1 658 673,75
	Réalisé :	1 008 221,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	1 658 673,75
	Réalisé :	1 687 416,58
	Reste à réaliser :	0,00
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		
Investissement :		-408 152,81
Fonctionnement :		+679 194,75
Résultat global :		+271 041,94

Décision du conseil : accord à l'unanimité

2 – Affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal, après approbation du Compte Financier Unique 2024, procède à l'affectation du résultat d'exploitation afin d'assurer l'équilibre budgétaire.
Il est constaté que le CFU fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement 2024 : 387 747,50 €
- Excédent reporté de l'exercice précédent : 291 447,25 €

👉 Excédent de fonctionnement cumulé : 679 194,75 €

- Déficit d'investissement : 408 152,81 €
- Déficit lié aux restes à réaliser : 125 270,14 €

👉 Besoin total de financement : 533 422,95 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

- Réserve d'investissement (1068) : 533 422,95 €
- Excédent reporté en fonctionnement (002) : 145 771,8 €
- Déficit reporté en investissement (001) : 408 152,81 €

Décision du conseil : accord à l'unanimité

3 – Formation des élus locaux

La réforme de la formation des élus a simplifié son accès tout en garantissant la qualité des formations. Ces formations, liées à l'exercice du mandat, constituent une dépense obligatoire pour la collectivité. Le montant prévisionnel de ces dépenses ne peut être inférieur à 2 % des indemnités maximales des élus, dans la limite de 20 %. M. le Maire propose de reporter la somme de 5 106 € inscrite à l'article 65315 du budget 2024, correspondant à 7 % des indemnités prévisionnelles.
Décision du conseil : accord à l'unanimité

4 – Vote du budget primitif 2025

Le budget primitif 2025, préparé par la commission des finances et transmis à l'ensemble des conseillers municipaux, a été présenté par article et chapitre en sections de fonctionnement et d'investissement.

- Fonctionnement : dépenses 1 321 982,05 € et recettes 1 321 982,05 €
- Investissement : dépenses 1 211 257,39 € et recettes 1 211 257,39 €

Décision du conseil : accord à l'unanimité

5 - Fixation des taux des impôts locaux 2025

La commission des finances propose de ne pas augmenter le taux de ces 4 taxes.
En séance, le conseil propose d'augmenter le taux des logements vacants de 14.50 % à 20% suite à la crise du logement. Cependant, après vérification par la Direction Générale des Services auprès de l'administration fiscale, cette délibération n'est pas exécutable car le taux de la taxe sur les logements vacants ne peut être dissocié de celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il faut délibérer pour les 2 taux égaux simultanément.
Une demande d'évolution de la Loi sera par ailleurs transmise à notre député et à notre sénateur afin de permettre de dissocier ces deux taux.
Décision du conseil : accord à l'unanimité pour fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :
Taxe foncier bâti : 38,04 %
Taxe foncière non bâti : 46,35 %
Taxe pour logements vacants : 20,00 % → retour à 14.50 %
Taxe d'habitation : 14,50 % (résidence secondaire)

6 – Ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €

Afin de couvrir des besoins ponctuels de trésorerie, notamment en raison du retard de versement du FCTVA 2024 (123 175 €) et de subventions en attente pour des travaux achevés (373 230 €), il est proposé d'instaurer une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 €, pour une durée d'un an. Après étude des différentes offres, il est proposé de retenir celle de l'Agence France Locale (AFL).
Décision du conseil : accord à l'unanimité

7 - Adhésions à différents groupements de commande

- assurances statutaires CNRACL et IRCANTEC, visant à mutualiser les procédures de mise en concurrence, afin d'optimiser les conditions tarifaires et d'assurer une prestation de qualité
- vérification réglementaire et maintenance des extincteurs
- vérifications réglementaires des Établissements Recevant du Public (ERP). L'objectif est toujours de mutualiser les démarches et d'optimiser les prestations (conditions tarifaires et qualité de service).

Décision du conseil : accord à l'unanimité pour participer à ces différents groupements de commande.

8- Modification des attributions de compensation EP

À la suite d'une délibération unanime du Conseil Communautaire, chaque commune doit valider le nouveau montant de compensation avant le 7 juillet 2025.
Pour la commune, le montant est fixé à –1 590,60 €. Cette augmentation s'explique par les investissements en éclairage public LED, entièrement financés par la CCPC et remboursés sur 20 ans par la commune.
Décision du conseil : accord à l'unanimité

9- Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Celle-ci œuvre à la restauration, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local dans toute sa diversité et nous sollicite pour y adhérer. Il est demandé au conseil l'autorisation d'adhérer à cet organisme pour la somme de 200 € dans le but de solliciter leurs compétences et leur soutien financier dans le cadre du projet de rénovation de la Glacière.
Décision du conseil : accord à l'unanimité

INFORMATIONS PRATIQUES

Commémoration

La Commémoration des 80 ans de la victoire du **8 mai 1945 se déroulera à 10h au monument aux Morts** de Bachy. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie. A 13h, l'UNC-AFN de Bachy-Bourghelles-Wannehain organise son banquet à la salle Mouveaux de Bourghelles.

Bloquez vos dates

Le week-end du 21 et 22 juin, c'est la fête du village organisée par les "Bois Sans Soif". Pensez déjà à vous réunir en famille ou entre amis afin de trouver votre thème pour le défilé, "plus on est de fous, plus on rit" comme on dit. Et tentons de perpétuer cette tradition folklorique bachynoise. Les inscriptions pour la braderie auront lieu les **samedis 7, 14 et 21 juin au matins**. Plus d'informations dans les prochaines Nouvelles Brèves.

Relais Petite Enfance

C'est un service gratuit qui accompagne l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance et les familles dans leur quotidien, sur les 38 communes du territoire. Il propose des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par des assistantes maternelles et/ou gardes-à-domicile, des temps de professionnalisation, de l'accompagnement administratif et des soirées thématiques.
La référente de votre commune est **Anne Kherbouche**, éducatrice de jeunes enfants. Chaque semaine, **le mercredi, de 9h à 11h**, elle organise des ateliers d'éveil dans les locaux de la garderie, mis à disposition par la municipalité. Familles et professionnels, elle peut vous recevoir sur rendez-vous afin de répondre à vos questions.
Au programme cette année, hors ateliers d'éveil et de professionnalisation, des formations professionnelles, des sorties à « dehors j'adore », à la ferme pédagogique, une exposition photos sur la valorisation du métier d'assistant maternel, un comité petit lecteur, des temps lectures à la médiathèque, des groupes de paroles, une conférence en septembre ouvert aux professionnelles petite enfance et aux familles, la fête des assistantes maternelles. Contact : 06 79 52 41 77 | akherbouche@pevelecarembault.fr

Rappel

La mairie sera fermée **les 2 et 3 mai, les 9 et 10 mai et les 30 et 31 mai** ; l'agence postale les 30 et 31 mai.
Merci de votre compréhension.

Nouveaux Bachynois ?

Si vous êtes arrivés sur la commune à partir de mai 2024, **faites-vous connaître** en mairie en appelant le secrétariat avant le samedi 10 mai. Nous pourrons ainsi célébrer votre venue lors de la cérémonie des nouveaux habitants du samedi 24 mai.

Cross du coeur

Il est encore temps d'inscrire votre enfant au "Cross du Cœur", organisé dans le cadre du "Parcours du Cœur" par la municipalité. Cet événement est une bonne occasion pour les jeunes de bouger, de se dépenser et de découvrir le plaisir de l'effort. **Tous les participants seront récompensés** afin de valoriser leur engagement.
Pour vous inscrire, veuillez vous rapprocher de l'accueil de la mairie. 2 courses sont proposées : 300 m pour les 4 à 7 ans et 1km pour les 8 à 12 ans.
Rendez-vous le **dimanche 18 mai dès 10h**.

Collecte de lait

Pour affronter la période estivale, la Banque Alimentaire du Nord a besoin de vos dons pour **reconstituer ses stocks de lait** : briques, bouteilles, lait bébé sont à amener en mairie du lundi 19 au samedi 24 mai aux horaires d'ouverture de l'accueil. Un petit geste pour vous, un grand cadeau pour lutter contre la précarité.

Bachy Station - le retour

Vous souvenez-vous de l'ancienne boîte de nuit du village ? **Festy Bachy la fait revivre** le temps d'une soirée à la salle des fêtes le samedi 27 septembre dès 22h.
🌐 Ambiance 100 % années 80 assurée par un DJ
🎶 Dancefloor jusqu'au bout de la nuit
🍹 Boissons, bonne humeur et souvenirs garantis
👯 Ambiance conviviale
Inscrivez-vous dès maintenant via Helloasso (QR code sur le flyer ci-joint). Les places sont limitées.

Ateliers zéro déchet

Pévèle Carembault relance ses ateliers « Zéro Déchet » avant l'arrivée de l'été. De mai à juin, 14 ateliers sont programmés dans les communes du territoire, à commencer par **Bachy, le samedi 10 mai au foyer rural,** avec un premier thème : "le ménage au naturel". Gratuits et accessibles sur inscription, ces rendez-vous sont détaillés sur le site : pevelecarembault.fr

Fête des voisins

Cette année, la date nationale est le vendredi 23 mai. Pour vos fêtes des voisins, la mairie vous **met à disposition tables et chaises ou bancs** pour organiser ces temps conviviaux. Pour toute demande de matériel, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil.

Recherche groupes de musique

Nous recherchons activement des musiciens amateurs afin d'animer la fête de la musique qui aura lieu le **samedi 14 juin au stade**. Veuillez vous manifester auprès de l'accueil de la mairie.

Mai à vélo

Du 1er au 31 mai, une quinzaine d'animations vous seront proposées par Pévéle Carembault ou des acteurs locaux afin de favoriser la pratique du vélo : randonnées à vélo, ateliers de réparation, journées festives, jeux et même un challenge « kms à vélo »... pour plus d'informations, aller sur pevelecarembault.fr

Accueils de loisirs de cet été

Du lundi 7 juillet au jeudi 28 août, Pévèle Carembault organise des accueils de loisirs.
À Bachy, le centre de juillet sera placé sous la direction de **Colin Vandeville**. Aucun accueil ne sera organisé à Bachy en août, mais un centre sera ouvert à Camphin-en-Pévèle.
Les inscriptions se dérouleront en ligne sur **le portail MyPerischool** selon le calendrier suivant et dans la limite des places disponibles :
- lundi 19 mai, à partir de 19h : mini-camps (Soda - à partir du collège)
- vendredi 23 mai, à partir de 19h pour le centre de Bachy.

Le portail d'inscription fermera le vendredi 13 juin à 23h.

Les informations des Evidences

- Reprise de la **cantine** le 9 mai à 12h

Après quelques mois de travaux, la cantine réouvre ses portes. Nouvelle formule, l'équipe vous propose un plat cuisiné maison à 10 € avec des produits locaux et bientôt produit en partie sur place grâce à notre espace d'agroforesterie syntropique. Réservation : 06 80 61 22 68.

- Ouverture du **café associatif** le vendredi 16 mai

Depuis plusieurs années, il n'y a plus de café à Bachy. A partir de 18h, venez découvrir le lieu et son concept lors d'un moment convivial. Ouvert à tous, informations à contact@lesevidences.fr

- **Jardin de plantes médicinales** le 17 mai à 9h

L'association PVEL Club de Bourghelles porte un projet de jardin de plantes médicinales en forme d'homme de citruve. Rejoignez l'équipe pour co-construire le jardin et découvrir les bienfaits de la nature.

- Introduction à l'agroforesterie syntropique 24 et 25 mai

Marianne Deckers du Jardin de Laërte vous propose de découvrir la **syntropie** lors d'un week-end complet. Renseignements et inscription mdeckers@hotmail.com ou 07 83 91 57 57

- **Fête des évidences** le 31 mai

On recherche des bénévoles pour nous aider à préparer cette fête. Ecrivez nous à contact@lesevidences.fr ou appelez-nous au 06 08 32 11 10.
Programme complet en flashant ce QR code :
A noter aussi en mai :
Mercredi 7 mai Makerspace 18h-20h pour continuer le projet Pincab (flipper numérique)

AGENDA

Les samedis 3, 10, 17, 24 et 31 mai
Benne de déchets verts
Devant les ateliers municipaux - 9h à 12h

Jeudi 1er mai
Marche du muguet par Vivons Bachy
Foyer rural - à partir de 14h

Samedi 3 mai
Repair café
Tiers-lieux des Evidences - 9h à 12h

Jeudi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945
Monument aux morts - 10h

Vendredi 9 mai
Soirée jeux par Festy Bachy
Médiathèque - 20h

Samedi 10 mai
Atelier zéro déchet "le ménage au naturel"
Foyer rural - 10h

Samedi 17 mai
Gala de danse par Sport&co
Salle des fêtes

Dimanche 18 mai
Parcours du cœur
Stade - 10h

Vendredi 23 mai
Fête des voisins
Dans les quartiers

Samedi 24 mai
Réception des mamans et des nouveaux habitants
Salle des fêtes - 18h

Samedi 31 mai
Fête des Evidences
Tiers-lieux des Evidences - 10h à 22h30

Vendredi 6 juin
Inauguration de la Place
Salle des fêtes - 18h

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.